

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'association pour le Patrimoine du Pays de Bêlâbre seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Centre-Ouest dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Centre Ouest
61, rue du Mûrier
37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE
02.47.05.28.67
maximilien.pellereau@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



COMMUNE DE BÊLÂBRE

8, Avenue Jean Jaurés
36370 BÊLÂBRE
02.54.37.61.80
mairie.belabre@wanadoo.fr
www.ville-belabre.fr



ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DU PAYS DE BÊLÂBRE

Mairie
8, Avenue Jean Jaurés
36370 BÊLÂBRE
06.87.57.13.33
ghislaine.nadaud@wanadoo.fr
www.patrimoinebelabre.over-blog.com

NOS PARTENAIRES



Document imprimé avec le concours de
Crédit Agricole Centre Ouest



FONDATION

DU PATRIMOINE

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DES

Vitraux de l'église Saint Blaise

de Bêlâbre



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Bêlâbre - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

L'église Saint Blaise de style historiciste et éclectique est unique en France, car il s'agit de la seule église conçue et réalisée par l'architecte, Jules de Mérindol.

Collaborateur distingué par Viollet-le-Duc, Jules de Mérindol est connu pour ses œuvres parisiennes telles que la Grande Halle de la Villette, le Carreau du Temple, le Marché Saint-Honoré et le théâtre Athénée. Pour notre église, celui-ci fit appel aux plus grands maîtres verriers de l'époque pour les vitraux : Louis-Victor Gesta, Lucien Lobin et Félix Gaudin. Elle recèle par ailleurs de véritables trésors comme son mobilier en fonte de la maison LARCHEVEQUE à Mehun sur Yèvre, dont le baptistère est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Construite en deux ans, de 1851 à 1853, l'église Saint-Blaise a été bâtie avec des matériaux en grande partie récupérés sur l'ancienne église démolie dix ans auparavant. Déjà alors une souscription auprès des Bélâbrais permit de réunir la somme de 51 000 francs-or, en complément d'une vente de terres qui ne suffisait pas à couvrir les frais de sa construction.

Plus récemment l'église de Bélâbre fit l'objet d'un don de Monsieur Léon Mba, alors président du Gabon (1961-67) qui fit réaliser la double verrière de la façade et la rosace qui la surmonte ainsi qu'une baie de la nef, selon des motifs géométriques abstraits.

Le projet de restauration vise, dans un premier temps, les verrières du transept altérées par les ans et les intempéries ainsi qu'un vitrail du transept sud non signé, d'une Vierge à l'Enfant. Ces grandes verrières de losanges transparents sont dites « à palmettes ». Elles sont à bordures et à décor de plumes rouges sur fond bleu. Celle de la Vierge à l'enfant est à fond rouge et à bordure de fleurs vertes et jaunes. Toutes complètent l'ensemble des vitraux de Saint-Blaise. Ils sont symboliques du renouveau de l'art du vitrail en France au XIX^e siècle. On redécouvre le Moyen-Âge à l'époque de construction

de Saint-Blaise et les commanditaires demandent aux peintres verriers de s'imprégner des techniques et des caractéristiques stylistiques des artistes du XIII^e siècle.

Ainsi naît le vitrail « archéologique » ou « néo-médiéval » qui reprend les formules de vitraux médiévaux : les personnages s'inscrivent souvent dans des arcatures romanes ou gothiques avec des rinceaux de feuilles d'acanthe et des bordures végétales composées de roses.

Ces verrières à palmettes, témoins très rares de la renaissance du vitrail au XIX^e siècle, feront l'objet de la présente souscription, avec le vitrail de la Vierge à l'Enfant.

L'objectif de la souscription (collecte de fonds) pour l'église Saint-Blaise, et lancée avec l'aide de la Fondation du patrimoine, est double. Ces fonds serviront d'une part à sécuriser l'église où l'on célèbre encore régulièrement la messe, en neutralisant les courants d'air, les immixtions de pluie à l'intérieur et la chute de morceaux de verre pouvant tomber sur le public. D'autre part, ils permettront de redonner aux vitraux concernés par la campagne de restauration, tout leur éclat et leur lumière d'origine.

En conclusion, la restauration des vitraux augmentera l'attractivité de notre église où l'Association du Patrimoine du Pays de Bélâbre organise déjà des événements tels que des concerts, des visites commentées, ainsi que la « Nuit des églises », afin de dynamiser le territoire et préserver l'identité du village.

Cette église est notre patrimoine... Soyons généreux !

Montant des travaux	16 200 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	1 ^{er} septembre 2019

© Commune de Bélâbre



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration des

Vitraux de l'église Saint Blaise de Bélâbre

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/60802

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Eglise de Bélâbre

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons

	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre